

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU VENDREDI 31 JUILLET 2020

Présents :

William MIGNOT (maire)

Amélie AUTIN, Céline BOURLIER, Jean-Marie DAMM, Virgine LUST, Christine MIGNOT (conseillers municipaux)  
Christine DUPONT, François GERVAIS, Isabelle VAUCHEL, Nicole VIEL (membres désignés)

Bernadette ALLAIN (adjointe administrative)

Excusée

Evelyne LACROIX (membre désignée)

La réunion est conduite par M. le Maire.

ORDRE DU JOUR

. *Présentation des membres*

. *Vote du budget*

. *Réflexion et échanges en vue de mettre en place une organisation générale du CCAS*

. **Présentation des membres**

Nicole VIEL :

Membre du secours catholique et membre du CCAS depuis 6 ans.

Elle se rend disponible le plus possible pour toutes les personnes en difficulté.

Isabelle VAUCHEL :

Réside à Hauville depuis 7 ans.

Elle effectue l'étude du vendredi soir avec les enfants, aide les personnes en difficulté, notamment en ce qui concerne les dossiers NDPH et MDPH.

Céline BOURLIER :

Elue à la mairie de Hauville, au CCAS depuis 2 ans.

Elle a déjà apporté son expertise dans différents domaines (auprès des enfants de l'école, dans l'apprentissage, le handicap invisible). Elle s'intéresse également à tout ce qui est lien social, transports, mobilité etc.

Jean-Marie DAMM :

Médecin généraliste en profession libérale sur Rouen durant 40 ans.

Il est depuis 1984 à Hauville.

Il est adjoint au Maire.

Il a été au service des autres durant toute sa carrière professionnelle.

Le CCAS est une continuité.

Christine MIGNOT :

Depuis 1978 à Hauville.

Conseillère municipale

Contrôleuse de gestion à la CPAM de ROUEN.

Elle fait l'essentiel de sa carrière professionnelle dans le secteur de la sécurité sociale.

François GERVAIS :

Connaît bien le conseil municipal.

A effectué plusieurs mandats d'élus. Il est engagé dans l'action catholique.

Il attache une attention particulière aux personnes en difficulté. Il vit à Hauville depuis de nombreuses années.

Virginie LUST :

Educatrice spécialisée, elle est élue au conseil municipal.

Elle a grandi à Hauville.

Elle est confrontée par son activité professionnelle à la difficulté sociale sous toutes ses formes.

Christine DUPONT :

Depuis 40 ans à Hauville, elle a effectué trois mandats dont deux au poste d'adjointe.

Elle est membre du CCAS depuis 2001

William MIGNOT :

Récemment élu maire, la cohésion sociale et la solidarité sont au cœur de son projet. Le CCAS est un moyen de levier important pour faire face aux difficultés sociales.

Amélie AUTIN :

A Hauville depuis 2003, adjointe au Maire, a longtemps travaillé dans le social, dans le service maltraitance puis le service adoption au conseil général de Rouen.

Elle s'est investie depuis longtemps envers les autres, à titre professionnel et associatif.

Bernadette ALLAIN :

Adjointe administrative, elle effectue une veille pécuniaire pour nous permettre d'avoir une comptabilité saine.

### **. Vote du budget**

La date butoir pour voter le budget du CCAS est le 31.07.2020.

Le budget est présenté aux membres, Mme Allain apporte les précisions utiles sur les recettes et les dépenses.

Le budget est mis au vote.

Il est voté à l'unanimité.

### **. Echanges en vue de l'organisation générale à venir**

Proposition de nommer un Vice-Président

M. MIGNOT suggère de nommer un.e vice-Président.e. Céline BOURLIER se propose.

Une décision sera prise au moment de la présentation de l'organisation générale, en août ou septembre.

Fréquence des séances

La fréquence sera déterminée par l'ordre du jour. Il pourra y avoir des réunions en urgence pour traiter de dossiers qui ne peuvent attendre la prochaine séance.

William MIGNOT et Céline BOURLIER vont travailler en collaboration pour être au plus près des besoins des personnes en difficulté.

Quelle attitude avoir en cas de demande de bons alimentaires ?

Les usagers souhaitant bénéficier d'une aide alimentaire consultent en règle générale l'assistante sociale de leur secteur. Elle leur a remis un justificatif qui nous donne une garantie que la personne ou la famille est en réelle difficulté.

Nous pourrions établir par défaut un bon alimentaire de 50 euros, en tant que première aide.

Il faudrait que nous puissions mettre en place un suivi de ces personnes, (la situation s'est-elle améliorée ? quelle solution pérenne peut-on envisager ?). Ce suivi pourrait être organisé par deux membres, se tenir au domicile, en mairie.

En 2019, le CCAS a délivré 187 bons aux personnes âgées.

Quelle organisation mettre en place lors de suspicion de maltraitance ?

Est-ce bien le rôle du CCAS ?

L'école dans ce domaine est le lanceur d'alerte privilégié.

Une réflexion collective et documentée est à mener car le sujet est délicat.

Une proposition d'actions dans le domaine de la prévention des addictions est faite

Peut-on envisager des séances de prévention contre les addictions, des cafés-débats autour de la permanence des écrans dans la vie de nos jeunes, des formations sous forme de jeux de rôles autour de la parentalité positive, des informations dans le cadre de l'aide aux personnes vieillissantes ?

La formation aux premiers secours, l'aide des jeunes pour leur passage du BAFA pourraient être aussi envisagés. Il est fait remarquer que ces initiatives relevaient plus des commissions Jeunesse et Solidarité que du CCAS.

Mise à disposition de matériels

La municipalité envisage d'acquérir un ordinateur supplémentaire.

Ce PC pourrait être mis à la disposition des habitants pour réaliser certaines démarches selon un accompagnement à prévoir.

Y a-t-il une journée de don de jeux ou jouets ?

Non, car cela se fait déjà dans les communes environnantes notamment à Routot mais également Bourg-Achard et Saint-Ouen-de-Thouberville.

Quel levier a-t-on pour lutter contre les habitats insalubres ?

Nous avons la possibilité de faire un signalement. C'est le Maire qui a en charge l'habitat insalubre.

Peut-on recenser les personnes de la commune actuellement en EPHAD, donc sans visite et leur apporter un colis ?

La décision sera prise dès la mise en place définitive du CCAS.